

SPEED UP

PRODUIT D'ETANCHEITE BITUMINEUX SOLVANTE VERNIS ET PRIMAIRE

PROPRIETES

SPEED UP permet une intervention rapide et facile déposant une couche d'étanchéité noire.

Formulé à base de bitume dur, **SPEED UP** est un primaire d'adhérence pour les revêtements d'étanchéité bitumineux.

Ce vernis de protection permet également d'assurer :

- L'imperméabilisation d'ouvrages en béton (diffuseur gros débit conseillé)
- L'anti-corrosion des aciers et métaux
- La protection d'éléments enterrés : fondations, citernes, fosses, canalisations, pieux...



CARACTERISTIQUES

Produit actif

Préparation à base de bitume spécial en solution dans un solvant aromatique.

Propulseur

Gaz butane/propane.

UTILISATIONS

SPEED UP est un produit d'étanchéité bitumineux solvanté permettant d'arrêter les fuites, les entrées d'humidité, les infiltrations d'eau.

SPEED UP adhère sur la plupart des surfaces usuelles comme le fer, le cuivre, le zinc, les gouttières faitages, les ardoises ou les tuiles, les briques fissurées ou poreuses. Adhère également sur le ciment, le bois ou les plastiques, PVC, raccords, fenêtres de toit, les lucarnes, les sorties de vmc ...

UTILISATEURS

SPEED UP est à utiliser par les professionnels.

MODE D'EMPLOI

Le vernis s'applique sur support sec, propre et débarrassé de toute particule non adhérente.

Les métaux doivent être exempts de graisse ou de corrosion.

Temps de séchage : entre 30 et 60 minutes selon les conditions climatiques et le dosage. Laisser sécher entre chaque couche.

Agiter l'aérosol avant emploi.

Procéder par de brèves pulvérisations à environ 20 cm du support à traiter.

Purger l'aérosol après utilisation.

Nettoyage aux solvants pétroliers, White-spirit.

Un essai préalable avant utilisation est nécessaire.

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE

Produit dangereux, respecter les précautions d'emploi.

Consulter la fiche de données de sécurité, disponible sur simple demande.

CONFORMITE A LA LEGISLATION

Préparation en conformité au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses.